



PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET  
Service Départemental de la communication  
interministérielle

Strasbourg, le 24 janvier 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Vidange du polder d'Erstein

Au vu des débits actuels du Rhin et en application de la convention franco-allemande du 6 décembre 1982 pour la rétention des crues du Rhin, le Préfet de la région Grand Est, Préfet du Bas-Rhin, a pris la décision de vidanger le polder d'Erstein.

En effet, l'opération qui a conduit à stocker près de millions de 7 m<sup>3</sup> d'eau s'est bien déroulée et a joué pleinement son rôle. Elle a participé à l'écrêtement du pic de crue du Rhin .

Les opérations de vidange débuteront le mercredi 24 janvier 2018 à 12h00 et pourront durer plusieurs jours.

A l'issue des opérations de vidange, le site restera encore fermé au public le temps d'effectuer les vérifications nécessaires sur les digues et les ouvrages.

Contact presse : Préfecture du Bas-Rhin - Aurélie CONTRECIVILE -  
Chef du service départemental de la communication interministérielle  
Tel 03 88 21 68 77 / 06 73 85 16 45

site internet de la préfecture : <http://www.bas-rhin.gouv.fr/>

Twitter : <https://twitter.com/PrefAlsace67> – Facebook : <https://www.facebook.com/PrefetAlsaceBasRhin>